

# PLAN DE VENTE et DE BORNAGE

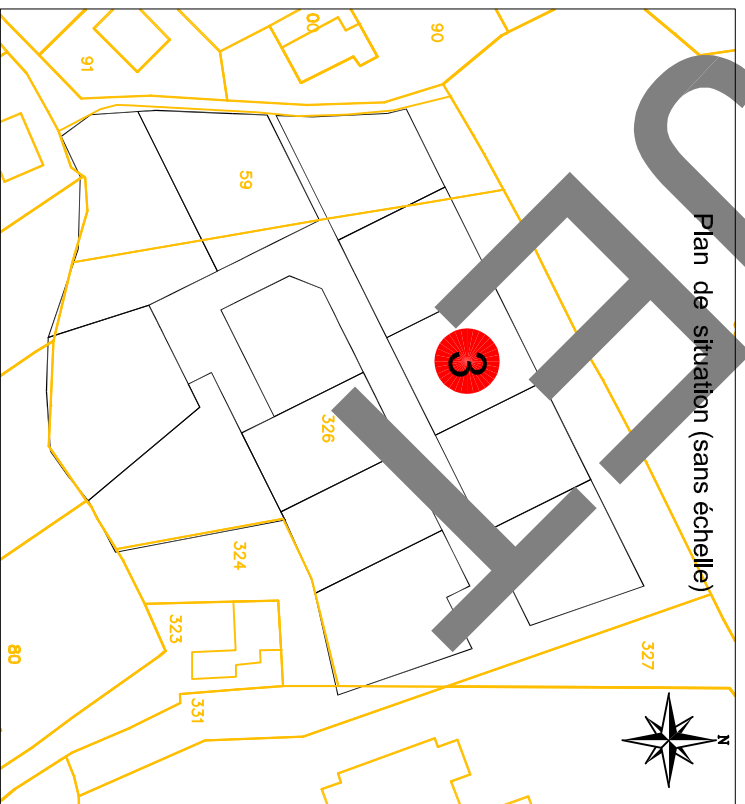
DEPARTEMENT DU MORBIHAN  
Commune de Pontivy

Lotissement: 13 lots  
"BELLEVUE"

NOTA:

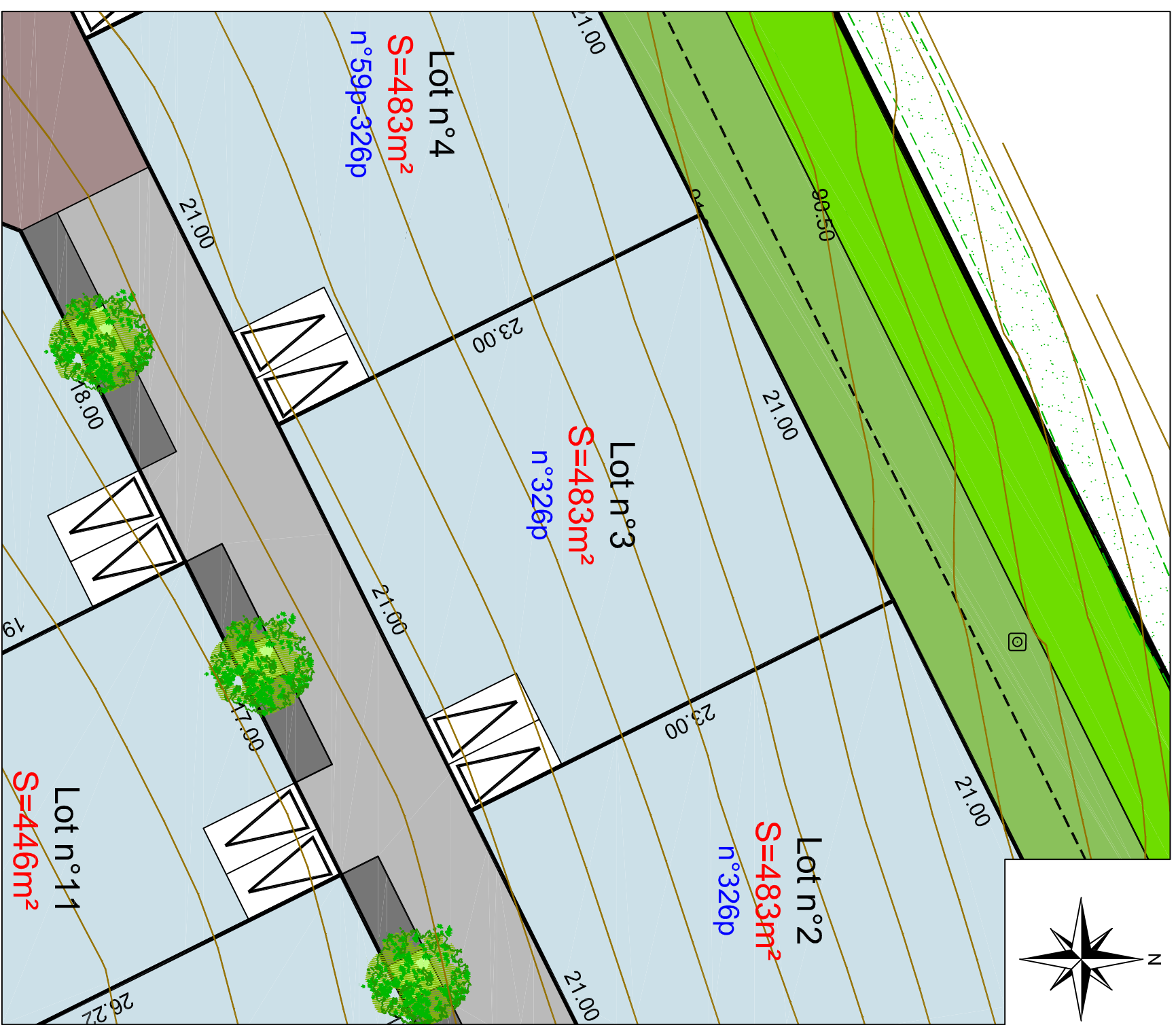
- Les constructeurs, architectes et dépositaires de permis de construire devront s'assurer de l'existence et de la position des réseaux sur le terrain, ou en demandant les plans de récolement au maître d'ouvrage.  
- Il est conseillé à chaque acquéreur de faire implanter sa construction principale par un Géomètre-Expert et faire vérifier le bornage de son lot.

LOT N°:	3
Superficie réelle : 483 m <sup>2</sup>	
Réf. Cadastre :	Section AP n°326p
Surface de plancher autorisée: 379 m <sup>2</sup>	
Signature du Géomètre-Expert + cachet:	



Plan de vente établi:  
Le 15 Juillet 2021

Réf: P20-293



Résulte du bornage effectué AVANT TRAVAUX  
le ? (Conforme au plan de bornage et au document d'arpentage)

Echelle: 1/250

Légende du plan de composition en 3D	
	ZONE CONSTRUCTIBLE
	VOIRIE
	STATIONNEMENT
	PLACETTE
	CHEMIN PIETON
	ESPACE VERT
	NOUE
	TALUS A CONSERVER (y compris chemin creux à conserver)
	ARBRE (position indicative)
	ARBUSTE (position indicative)
	ACCES IMPOSE (2 places de stationnements privatives en dehors du garage)
	NOUE
	TALUS A CONSERVER (y compris chemin creux à conserver)
	ARBRE (position indicative)
	ARBUSTE (position indicative)
	ACCES IMPOSE (2 places de stationnements privatives en dehors du garage)

Légende bornage	
	Borne existante
	Borne nouvelle
	Cotation de lot
	Cotation entre bornes
	Point de niveau